

Nantes, le 24 février 2025

Invitation

20^{ème} congrès de l'Union Régionale CFDT

Du 11 au 13 juin 2025

Terra Botanica - Centre d'affaires

Route d'Epinaud - 49000 ANGERS

Bonjour,

Notre 20^{ème} congrès approche... Un **moment démocratique important pour la CFDT des Pays de la Loire avec ces 3 priorités interprofessionnelles** que nous vous proposons de porter dans cette mandature :

- Ne rien lâcher dans notre combat contre l'extrême droite : elle est et restera un ennemi mortel pour le monde du travail et le syndicalisme.
- S'engager pour une Transition Ecologique Juste pour ne laisser personne en chemin.
- Prendre en compte les impacts de la révolution numérique et particulièrement de l'Intelligence Artificielle dans le monde du travail et l'action syndicale.

Ce 20^{ème} congrès se tiendra du 11 au 13 juin 2025 en Maine-et-Loire, à Terra Botanica, premier parc du végétal européen.

Pour le préparer, vous trouverez dans cet envoi les premiers documents :

- Le rapport d'activité (2021-2025),
- L'avant-projet de résolution 2025-2029,
- L'ordre du jour du congrès,
- Le règlement intérieur du congrès.

Vous recevrez d'ici quelques jours par courriel, les modalités d'inscription, les désignations du porteur de mandat ainsi que les pouvoirs pour ceux qui ne peuvent pas venir ainsi que les statuts de l'URI et le règlement intérieur de l'URI.

Nous utiliserons comme au dernier congrès de 2021, un système d'inscription en ligne pour les syndicats (un lien d'accès à la plateforme vous sera communiqué). Les Unions Professionnelles Régionales (UPR), l'Union Régionale des Retraités (URR) et les Unités Territoriales Interprofessionnelles (UTI) devront, elles, s'inscrire avec les formulaires qui seront joints au courriel.

Vous disposez des principaux éléments vous permettant de préparer ce Congrès.

Si besoin, les membres de la Commission Exécutive Régionale peuvent répondre à vos sollicitations pour présenter les enjeux, le déroulement et les textes de ce Congrès.

Nous attirons une nouvelle fois votre attention sur le fait que c'est une période de forte activité pour les hôtels et vous encourageons vivement, si ce n'est pas déjà fait, à réserver vos hébergements le plus rapidement possible.

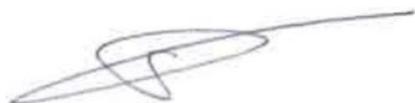
De plus, les votes se feront par voie électronique. Chaque porteur de mandats devra être muni d'un support informatique (Tablette, smartphone, ordinateur).

Enfin, nous vous informons que chaque congressiste aura la possibilité de visiter le parc vendredi après-midi pour un tarif préférentiel de 15 euros au lieu de 26 euros cinquante.

Nous vous souhaitons une bonne lecture, une bonne réflexion et vous remercions de respecter les délais mentionnés ci-dessous.

Syndicalement,

Jonathan SEMELIN
P/o Commission Exécutive
Secrétaire Général
CFDT Pays de la Loire



Les échéances à venir :

- Les candidatures au Bureau Régional sont à déposer pour le 25 avril 2025.
- Les amendements sont à saisir sur la plateforme dédiée avant le 25 avril 2025.
- La commission des résolutions, élue par le Bureau Régional le 6 février 2025, se réunira entre le 26 avril et le 13 mai 2025.
- Les décisions de la commission des résolutions, validées au Bureau Régional du 14 mai 2025, seront envoyées aux syndicats au plus tard le 28 mai 2025.
- La clôture des inscriptions, pour participer au congrès, est fixée au 28 mai 2025. Rappel les inscriptions se feront via la plateforme dédiée.